

Annexe 2 : Documents demandés

au formulaire de données personnelles, s'ajoute

Belge	UE	Hors UE
Une copie de ma carte bancaire belge.	Une copie de ma carte bancaire, copie de mon relevé d'identité bancaire.	Une copie de ma carte bancaire.
Une composition de ménage récente datée de moins de 6 mois <i>Vous pouvez l'obtenir en allant sur votre IrisBox</i> https://irisbox.irisnet.be/irisbox/	Une copie du livret de Famille ou autre document justifiant votre composition de Famille.	Une copie du livret de Famille ou autre document justifiant votre composition de Famille.
Déclaration sur l'honneur relative à la contribution financière (parents)		
les fiches de salaire de l'étudiant·e des trois derniers mois (si vous en possédez)		
L'avertissement extrait de rôle des personnes dont je suis à charge. Pour l'année académique 2024-2025, fournir l'avertissement extrait de rôle des revenus 2023- exercice d'imposition 2022	Le document "de déclaration d'impôts" de l'année des personnes dont je suis à charge. Pour l'année académique 2024-2025, fournir 2023 - 2022	Le document "de déclaration d'impôts" de l'année des personnes dont je suis à charge. Pour l'année académique 2024-2025, fournir 2023 – 2022.
-	-	fournir une attestation de prise en charge du garant.

Si vous n'êtes pas en possession d'un des documents, prendre contact avec l'assistante sociale. Si vous ne disposez pas de preuves de revenus (feuille d'imposition), introduire un budget détaillé, en vue d'obtenir une aide.

Selon les cas :

- Si je suis locataire : fournir le contrat de bail ou la preuve de paiement des 3 derniers mois ou de la garantie locative.
- Toute attestation certifiant les ressources non soumises à l'impôt (revenus non imposables en Belgique, allocation handicap, CPAS, ...).
- Si j'ai introduit une demande de bourse auprès d'un autre organisme (ex : bourse provinciale, cfwb, Crous,...) : fournir l'attestation de mon statut de boursier ou non boursier.
- Si je réalise une demande d'aide financière stage ou une mobilité durant mon cursus, fournir mon contrat de mobilité ou la convention de stage.

Un complément de documents pourra être demandé suite à l'entrevue.

Un dossier le plus complet possible permet une analyse plus efficace de la situation de l'étudiant·e.